

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 30 Mars à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Estran, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Jean-Jacques MARTEIL, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Anne-Marie GARANGE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, Mme Sonia CAROFF, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Gaëlle LE BOUHART, Mme Annaïg MESTRIC, Mme Anne Maud GOUJON, M. Bernard BASTIER, Mme Lydia DUBOS, M. Louis MEDICA, Mme Estelle MORIO, M. Henri-Philippe LAMY, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, Mme Isabelle LOISEL, M. Régis KERDELHUE

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme Mégane PROUTEAU à Mme Arlette BUZARE
M. Alain DESGRE à M. Jean-Jacques MARTEIL
M. Patrick GUILBAUDEAU à M. Joël DANIEL

Secrétaire :

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	3 février 2021
Date de l'affichage	3 février 2021
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	30
Nombre de votants	33

2021_33 Mise à jour des autorisations de programme et des crédits d'investissements

Rapporteur : C. Guéguen

Les articles L.2311-3 et R 2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales disposent que les dotations affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement (AP/CP) relatifs notamment aux travaux à caractère pluriannuel.

Le conseil municipal a adopté le principe du recours au vote d'autorisation de programme et crédits de paiement pour la gestion pluriannuelle des investissements projetés par la commune.

Dans le cadre du vote du budget primitif 2021, il est nécessaire d'actualiser, par délibération, les crédits de paiement annuels des autorisations de programme existantes et d'en créer des nouvelles.

Ainsi, il est proposé de créer :

- AP n°17 : Toiture des services techniques
- AP n°18 : Réfection du tennis et nouveau gymnase

Le tableau actualisé est joint ci-dessous.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission administration générale, finances, ressources humaines et relations avec les partenaires institutionnels en date du 22 mars 2021,

ACTUALISE Les crédits de paiement des autorisations de programme existantes

AUTORISE la création de deux nouvelles AP.

- AP n°17 : Toiture des services techniques
- AP n°18 : Réfection du tennis et nouveau gymnase

Adopté par 24 voix pour – 9 abstentions (GOUJON Anne Maud, BASTIER Bernard, DUBOS Lydia, MEDICA Louis, MORIO Estelle, LAMY Henri Philippe, KERDELHUE Régis, LOISEL Isabelle, LE GROGNEC Pierre Yves).

Pour extrait conforme,
Guidel, le 31 mars 2021
Le Maire,
Joël DANIEL



	Dernières Autorisations de programme votées Délibération du 25 février 2020	Autorisations de programme	Crédits de paiements							
			CP antérieurs	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	
AP 2-1	Terrain synthétique et de rugby	2 621 114	990 165	1 108 549	522 400					
AP 2-2	Terrain de football, piste athlétisme, vestiaires et parking	5 836 000	0	0	27 730	531 402	2 188 947	421 923		
AP 2 bis	Restructuration du site de Polignac	357 500	14 640	0	150 000	43 840	43 840	43 840		61 340
AP 3	Construction de l'école maternelle et extension du restaurant scolaire de Prat Foën	6 600 000	6 480 246	100 785						
AP 4	Construction du CIS	1 401 076	1 397 576	3 478						
AP 5	Réfection de la rue du Général De Gaulle	594 460	571 331	1 042						
AP 6	Construction d'une nouvelle voirie à Prat Foën	510 000	488 833	12 785	4 200					
AP 7	Reconstruction des vestiaires de Kergroise	428 000	426 291	1 059						
AP 8	Aménagement de la rue des Prêtres	330 000	224 111	81 150						
AP 9	Aménagement du Vallon de Villeneuve le bourg	515 000	15 023	840	0	465 844				
AP 10	Aménagement d'un cimetière paysager	2 175 180	166 518	147 459	386 243	791 325	733 256			
AP 11	Aménagement du logement de gardien de Prat Foën	150 000	1 200							
AP 12	Rénovation chambre funéraire	175 000	11 228	120 681	34 122					
AP 13	Requalification des voiries secteurs Scubidan	1 392 000	7 158	18 013	222 869	479 800	0	584 597		647 602
AP 14	Réaménagement Parking de Prat Foën	130 000	0	126 261	840					
AP 15	Extension du périscolaire Élémentaire Prat Foën	400 000	0	31 038	404 044					
AP 16	Transfert skate park	500 000	0	0	50 000	250 000	215 000			
AP 17	Toiture ST	320 000	0	0	320 000					
AP 18	Réfection Tennis et nouveau gymnase	988 000	0	0	0	9 764	187 108	791 128		
	TOTAL AP/CP	21 793 716	10 794 320	1 753 141	2 122 448	2 571 975	3 368 151	1 841 488	708 942	